



La priorité c'est protéger !

Face à un virus qui se propage très vite et qui a déjà tué des milliers de personnes dans le monde, la priorité est bien de prendre toutes les mesures de prévention pour assurer la sécurité et la santé de l'ensemble de la population.

Petit compte rendu du CSE extra du 30 mars, l'objectif de celle-ci est de faire reprendre le travail au plus vite. Pour nous, il s'agit d'une position qui n'est pas responsable. Elle va à l'encontre de ce que le groupe **FRAMATOME** affiche sur sa politique de santé et de sécurité. **Toutes les directives médicales**, nous disons bien **toutes**, demandent à chacun de diminuer drastiquement le nombre de ses contacts journaliers. Or, en faisant revenir au travail les salariés, nous savons que les risques de contamination augmentent mécaniquement pour eux, pour leur famille et le reste de la population. Prenant de fait le risque d'engorger encore davantage nos services de soins qui sont dans une situation difficile, dont tout le monde sait qu'elle va s'aggraver. A l'heure où plus de 3 milliards de personnes se voient confinées à travers le monde, quelles sont les soi-disant urgences de la direction pour lesquelles il faudrait produire ? A-t-on reconverti notre usine en fabrique de masques ? De respirateurs ? Evidemment NON !!!

La CGT a donc renouvelé sa demande de fermeture de l'établissement. Faudra-t-il être dans la situation de nos voisins italiens et espagnols pour que le bon sens et la raison s'imposent ?

Face à cette situation chacun et chacune d'entre nous à sa part de responsabilité.

La CGT prend les siennes NOTRE SEULE PRIORITE EST LA SANTE DES SALARIES, DE LEURS FAMILLES ET DE LA POPULATION.

N'oublions pas non plus que moins le confinement sera respecté, plus il sera long et plus il y aura de malades et de répercussions économiques lourdes. Prendre soin des salariés aujourd'hui, c'est aussi prendre soin de notre économie après !

Nous regrettons aussi que les moyens de protection (masques, gels, blouses, etc.) qui vont être distribués aux salariés pour produire des biens non vitaux, ne soient pas

donnés à nos soignants, caissières, éboueurs, manutentionnaires, femmes de ménage...

Nous regrettons également d'apprendre ce jour par le directeur du site qu'il « négocie » depuis une semaine avec le secrétaire du CSE (élu CFDT) pour une reprise progressive des activités

Face à la volonté de la direction de faire reprendre le travail dès demain, la CGT a alerté sur la mise en danger des salariés(es) (Danger Grave et Imminent) à la direction afin de stopper cette décision. Nous avons demandé également que l'inspection du travail ainsi que la médecine du travail interviennent, vérifient les mesures mises en place et prennent position. Malgré cela, la direction a maintenu sa décision. Elle portera donc toute la responsabilité avec ceux qui les auront accompagnés en cas de maladie ou décès liés à une ou plusieurs contaminations sur le site.

Aucune formation et rien sur le temps nécessaire à l'assimilation de tous ces nouveaux gestes barrières ainsi qu'aux modifications que cela va impliquer sur tous les postes de travail de chaque salarié. Rien non plus sur la responsabilité de la direction et sur les précautions à prendre sur les trajets domicile/travail

Nous rappelons tout de même que si un ou une salariée ont des symptômes tel qu'une poussée de fièvre au-delà de 38° ou des toussotements de ne pas se présenter au travail et de consulter votre médecin familiale.

La CGT considère que la responsabilité de la direction est engagée dès que le salarié sort de chez lui pour aller travailler et que dans l'entreprise ces nouvelles mesures (gestes barrières) modifient l'organisation du travail des salariés et qu'il faudra du temps pour former ceux-ci afin qu'ils appliquent ces mesures correctement dans l'intérêt de leur santé et celle de leur famille.

Pour la CGT, si la direction n'est pas en capacité de mettre en œuvre ces mesures, elle met en danger les salariés, ainsi ils pourront faire valoir leur droit de retrait à tous moments, individuellement sur leur lieu de travail, en avertissant leur chef d'équipe (en cas de désaccord, il informe un élu CGT).

Je ne suis pas sûr de savoir-faire et j'ai besoin de formation,
J'arrête de travailler. Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris les mesures barrières,
J'arrête de travailler. Je ne peux pas appliquer toutes les mesures barrières,
J'arrête de travailler. Tc...

La direction n'a pas apporté aucune réponse à nos questions. Les autres OS se sont contentés d'accompagner la direction !!! Chacun a pris et prendra ses responsabilités envers les salariés(es) et leurs familles.

Prenez soin de vous, restez chez vous

Les élus CGT FRAMATOME LE CREUSOT